

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Anna Brunerie

Tuteur professionnel: Lionel WAEBER

Tuteur pédagogique : José SERRANO



Ingénieure chargée d'études en environnement :
Etudes d'impact sur l'environnement et développement de projets photovoltaïques au sol

EREA Ingénierie

Bureau d'études et développement : Energies Renouvelables, Environnement et Acoustique

Domaines d'activité

Développement de projets d'énergies renouvelables, réalisation d'études environnementales et acoustiques



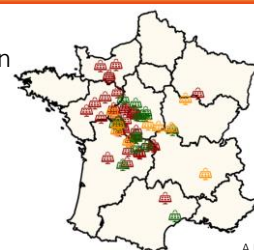
Création en 2009



17 projets en service ou en construction

10 projets en cours d'instruction

39 projets en développement



A. Brunerie

Prospection

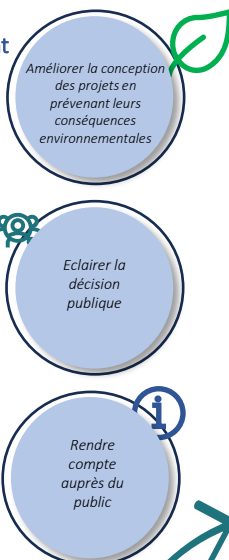
Cette étape consiste à rechercher des terrains sur l'ensemble du territoire métropolitain de types « dégradés » ou « pollués » tels que d'anciennes carrières, d'anciennes décharges, des friches industrielles...

Pré-diagnostic

Le but est de dresser un inventaire, le plus exhaustif possible, des contraintes réglementaires, environnementales, physiques ou d'autres types pouvant exister sur le site choisi.

Objectif : Signature d'une promesse de bail avec les propriétaires

Les objectifs de l'étude d'impact sont définis ci-contre :



Etude d'impact sur l'environnement

1. Préambule
2. Description du projet
3. Analyse de l'état initial du site et de son environnement (Milieux physique, naturel, paysager et humain)
4. Description des solutions de substitution raisonnables et indication des principales raisons du choix effectué
5. Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes d'aménagement du territoire

6. Impacts bruts du projet sur l'environnement
7. Vulnérabilité du projet à des risques d'accidents et de catastrophes majeurs
8. Mesures prises en faveur de l'environnement et de la santé humaine (Séquence ERC)
9. Synthèse des impacts, des mesures, des impacts résiduels et coûts de mesures
10. Méthodes utilisées pour l'évaluation des effets sur l'environnement et la santé

30 À 48 MOIS

12 À 18 MOIS

9 À 12 MOIS

6 À 12 MOIS

30 ANS



Identification de terrains



Délibérations des institutions



Lancement des études



Dépôt du permis de construire et instruction du dossier



Réponse à l'appel d'offres de la CRE ou signature d'un PPA



Financement et sélection des entreprises



Construction de la centrale



Production d'électricité

Concertation

Phase de concertation tout au long du projet : Dialogues entre le porteur de projet et les administrations, présentation du projet au conseil municipal, réunions publiques, Interactions avec le service instructeur (DDT) ...

Objectif : Délibération favorable du conseil municipal

Réalisation de designs

Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et environnementales

Objectif : Minimiser au possible les impacts sur l'environnement

Instruction du dossier

1. Dépôt du dossier de demande de permis de construire en mairie avec son étude d'impact
2. Consultation des services
3. Avis de l'autorité environnementale
4. Enquête publique de 30 jours minimum
5. Remise du rapport du commissaire enquêteur
6. Décision du préfet



Crédit Photo : A. Brunerie

Participation aux missions suivantes : Etudes d'impact, prospection, pré-diagnostic, réalisation de design, cartographie, réunions et déplacements